

Commune de DHUYS ET MORIN EN BRIE

T
R
A
I
T
D'
U
N
I
O
N

ARTONGES
c^{ne} de DHUYS
ET MORIN EN BRIE



LA CELLE
SOUS MONTMIRAIL
c^{ne} de DHUYS ET MORIN EN BRIE



FONTENELLE
EN BRIE
c^{ne} de DHUYS ET MORIN EN BRIE



MARCHAIS EN BRIE
c^{ne} de DHUYS ET MORIN EN BRIE



JANVIER 2019

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, et Chers Administrés,

L'Année 2018 est achevée et il reste encore à exécuter des travaux qui étaient programmés : la toiture de la Mairie de Fontenelle en Brie, des travaux dans l'Eglise de Marchais en Brie, ainsi que le vitrail de l'édifice de la Celle sous Montmirail.

POUR INFORMATION

2019 - Une année de changement pour les finances de nos collectivités : la suppression de la taxe d'habitation qui doit être compensée par l'état cette année ? (Compensation ne veut pas dire pérennisation dans les années à venir...)

Un autre point, qui concerne les mercredis récréatifs qui passent en « périscolaire ». Nous sommes en discussion avec la communauté d'agglomération pour savoir qui fait quoi et qui prend en charge les frais des activités des mercredis. Une décision sera prise courant juillet après rapport de la commission.

C'est aussi la reprise des transports scolaires par la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT) au mois de juillet.

Un cahier de doléances a été mis en place sur le territoire de notre commune, et ce, à la demande d'administrés. Celui-ci est tenu à disposition des requérants le samedi de 10 heures à 12 heures à la Mairie de Marchais en Brie, lequel sera ensuite transmis à la Préfecture de l'Aisne.

PREVISIONS TRAVAUX 2019

1° Travaux de voirie sur les 4 territoires. A cette fin des subventions ont été demandées auprès du département ; sachant que la commune a récupéré la compétence voirie qui représente une longueur de 32 Km. Pour 2020, nous envisageons de travailler avec la communauté d'agglomération, afin de regrouper les commandes et pouvoir négocier les prix.

2° La Toiture du local de rangement du matériel à Marchais en Brie.

3° Achat de matériel d'entretien, tondeuse, débroussailleuse, échafaudage.

4° Aménagement de la peupleraie à La Celle sous Montmirail.

5° D'autres travaux seront faits par des bénévoles.

LES ECOLES

La rentrée de nos élèves scolarisés à Montmirail s'est bien passée, nous n'avons pas eu de retour négatif de la part des parents.

INTERNET

La montée en débit internet à La Celle sous Montmirail est opérationnelle depuis la mi-novembre ce qui est appréciable pour nos habitants.

Une demande est faite auprès du Président du conseil départemental pour la montée en débit à Fontenelle en Brie, en attendant le haut débit prévu en 2022.

Pour Artonges, le haut débit devrait arriver courant 2019.

La téléphonie mobile est en bonne voie, le terrain communal en face du silo est retenu, Orange doit nous envoyer les plans et un modèle de convention pour l'occupation et ensuite le conseil délibérera fin janvier 2019.

DECHETTERIE

Nos habitants depuis le mois de juillet peuvent se rendre à la déchetterie de Maclaunay à Montmirail.

LE PETIT TRAIN (le Picasso qui est stationné à la gare de Montmirail)

Une bonne nouvelle pour l'association du TFBCO qui œuvre depuis 15 ans pour faire circuler « le Picasso », sur un tronçon de 8 kms de Montmirail à Artonges. Un arrêté a été pris par les préfets de l'Aisne et de la Marne, l'inauguration aura lieu le Samedi 4 Mai en gare de Montmirail. Une réunion est prévue concernant la portion de voie ferrée reliant Artonges à Mézy-Moulins afin de faire le point sur travaux à réaliser sur cette ligne.

Je voudrais profiter de cet espace pour remercier nos employés communaux (secrétariat et services techniques) pour leur disponibilité, leurs multiples compétences et leur présence constante auprès de la population, un grand merci également à toute l'équipe municipale. Nous essayons de répondre aux mieux à vos interrogations et sollicitations, et résoudre vos problèmes du quotidien. Croyez-moi, nous n'avons pas le temps de nous ennuyer.

Je n'oublie pas notre employé communal, Michel LAURENT, qui est parti en retraite en décembre 2018 après 12 ans de bons et loyaux services, merci Michel.

Pour tous renseignements, je vous invite à aller sur notre site « toute l'actualité » qui est mise à jour en permanence, je remercie vivement Jean-Jacques LAMBERT pour son travail.
site : www.dhuys-et-morin-en-brie.fr (à ce jour près de 6000 visites).

Je remercie les entreprises, le personnel de la maison de retraite, les associations et les bénévoles qui animent nos territoires.

Je termine au nom des Maires délégués et du Conseil Municipal en vous présentant nos meilleurs vœux pour 2019. Que ceux-ci vous apportent à vous-même et à vos proches, la joie, la réussite et surtout la santé.

Le Maire, Alain MOROY

TERRITOIRE D'ARTONGES

Les animations habituelles du second semestre de l'année 2018 ont vu se réunir des habitants d'ARTONGES et certains de la commune de DHUYS ET MORIN EN BRIE, pour des moments conviviaux et amicaux.

Le 14 Juillet



Après s'être regroupés sur la place de la Mairie les habitants se sont rendus en cortège avec en tête le porte-drapeau, au Monument aux Morts pour le dépôt d'une gerbe.

Ensuite, retour sur la place avec des jeux pour les enfants, tels que le chamboule-tout, palets, pêche aux petits canards, etc.

Sous les tilleuls étaient servis la traditionnelle rondelle de saucisson sur un morceau de pain suivi d'un morceau de brie ainsi que du vin rosé, rouge ou blanc (avec bien entendu modération).

En même temps avait lieu la tombola habituelle pour désigner les gagnants des différents lots dont le plus gros était un sac garni.

Le rangement et la remise en place se sont déroulés rapidement grâce aux bénévoles.

Le 26 août 2018 – la brocante

Comme d'habitude, le dernier dimanche du mois d'août a vu se dérouler **la brocante**.

De nombreux exposants sont venus très tôt le matin déballer leurs stands et profiter de la buvette et du café chaud !

La journée s'est déroulée sous un temps clément, avec même du soleil, ce qui a permis à de nombreux visiteurs et chineurs de se répandre dans les stands à la recherche d'un objet, rare, curieux, insolite ou plus prosaïquement utile.

Dès le milieu de la matinée et surtout à midi, c'était le coup de feu à la buvette où l'on pouvait se restaurer avec : saucisses, merguez, frites, gaufres, et bien entendu, accompagnés de bière, de vin ou de champagne, le tout avec modération.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à la bonne réussite de cette journée.

Le 14 octobre 2018 – soirée « boudin »



Soirée « boudin » à laquelle ont participé plus de 150 convives tant d'Artonges que des communes voisines, dont le Maire et plusieurs conseillers de DHUYS et MORIN en BRIE.

Cette soirée a pu se dérouler grâce à la préparation et à la confection du boudin blanc et noir (il en faut des oignons et des pleurs) par M. DADOU, le Maire délégué d'Artonges, et sa famille.

Les membres du Comité des Fêtes avaient préparé et décoré la salle et surtout rangé et remis tout en ordre pour la prochaine manifestation.



Le 27 octobre 2018 – repas « tête de veau »

Ce samedi à midi, c'était le repas « tête de veau » pour les amateurs qui sont venus sans publicité mais uniquement par le bouche à oreilles, à environ une quarantaine. Là encore, tous ont apprécié la cuisine et le savoir-faire de M. Ghislain DADOU et de sa famille.

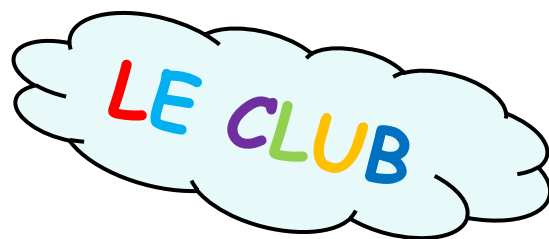


Novembre 2018 – l'association « le club »

Les membres de «**Le Club**» comptant environ une dizaine de personnes autour du Président, Joël LAMICHE, ne se sont pas réunis faute de participants, dû à l'âge et à la maladie.

Souhaitons une meilleure santé au Président et aux malades afin de reprendre les activités ludiques : jeux de sociétés divers, belote, bavardage, goûter, etc.

Les personnes de plus de 65 ans qui le souhaitent sont invitées à participer à ces après-midis conviviaux.



Le 11 novembre 2018 – centenaire de l'Armistice



Comme à l'accoutumé, M. Ghislain DADOU, le Maire délégué, entouré de conseillers communaux et d'habitants a déposé une gerbe au pied du Monument aux Morts où une minute de silence a été observée.

Le message du Ministre des Anciens Combattants a été lu par les jeunes présents et le verre de l'amitié terminait la cérémonie, à la Mairie.

Le 17 novembre 2018 – le Beaujolais nouveau

Fidèle à la tradition c'était la soirée « Beaujolais nouveau »

Là encore de nombreux participants sont venus goûter ce breuvage accompagné de charcuterie, salade, fromage, jus de fruit et bien-sûr de beaujolais, rouge et rosé, qui a été consommé avec modération...



Le 1^{er} décembre 2018 – la Saint Eloi



Saint Eloi : la bénédiction des brioches à l'Eglise d'Artonges par l'abbé GARD, nouveau prêtre en charge de la paroisse « Notre Dame des 3 Vallées », réunissait les participants venus d'Artonges et Marchais en Brie. Par contre, chacun est retourné dans son village à la salle des fêtes pour un repas convivial.

Cette soirée était organisée par le Comité des Fêtes et le Conseil Communal car aucune famille ne s'était manifestée l'an dernier afin de poursuivre cette tradition de fêter St Eloi.



Le Père-Noël, même sans neige et sans traîneau, a trouvé le chemin qui mène à Artonges où il était attendu impatiemment.



Pour commencer l'après-midi, un goûter était offert aux petits et aux grands, avec chocolat chaud, café et viennoiseries.

Le Père-Noël est finalement arrivé après un appel très fort des enfants et des grands.

A l'appel de leur prénom, le Père-Noël remet ses cadeaux aux enfants, et les parents ou amis ne se sont pas privés de faire des photos. A leur tour, les seniors se sont vu remettre un colis.

Pour terminer l'après-midi, un spectacle original « **Pourquoi il faut ranger sa chambre... ou pas ?** » était donné aux habitants et aux enfants de La Celle sous Montmirail, Fontenelle en Brie et Marchais en Brie, qui s'étaient déplacés en nombre vers le Foyer Rural/Salle Polyvalente d'Artonges et qui ont bien participé et animé le spectacle, parfois désopilant et décalé !

De nombreux applaudissements forts nourris, ont salué l'artiste de cette représentation et la fin de cette soirée.



À SOULIGNER

LES DÉCORATIONS ET ILLUMINATIONS DE CERTAINES MAISONS D'ARTONGES.

Merci à ces habitants qui ont ainsi égayé le village et plus particulièrement à la Présidente du Comité des Fêtes, Claude WETZEL et son époux, Hervé.



Un grand merci et félicitations au Comité des Fêtes, présidé par Claude WETZEL et aux bénévoles, sans qui toutes ces soirées n'auraient pu se dérouler, auxquelles il faut associer toutes celles et ceux qui se sont dévoués pour décorer la salle, servir et ranger.

C'est aussi un grand plaisir de voir de plus en plus de néo-Artongeois, participer aux activités organisées dans la commune déléguée d'Artonges !

Le Conseil Communal et l'équipe du Comité des Fêtes vont continuer l'animation de la commune.

Le prochain rendez-vous : **le samedi 26 janvier 2019** pour « tirer les Rois ».

TERRITOIRE DE FONTENELLE EN BRIE

14 Juillet

Une soixantaine de personnes se sont retrouvées dans la cour devant la Mairie en fin d'après-midi afin de partager la traditionnelle « rondelle » sous un soleil généreux, tempéré par une légère brise. À la tombée de la nuit, au son de musiques entraînantes, Bernard guida la retraite aux flambeaux qui s'en est allée faire le tour du centre du village à la lueur des traditionnels lampions, torches et déco fluo.

De retour devant la Mairie, le cortège fut accueilli par le feu d'artifice tiré derrière l'Eglise par Didier et Francis. Un feu d'artifice très apprécié par les participants et la soirée s'est ainsi achevée.



Curage du fossé – route des Bochages d'en Haut

Afin d'éviter l'écoulement des ruissellements des eaux de pluie provenant des champs dégradant la chaussée et débordant chez les riverains, nous avons fait curer le fossé le long de la route des Bochages d'en Haut. En son point bas, à l'endroit où il se déverse dans l'émissaire de l'A.S.A.D., ce fossé était comblé par un mètre de terre.



Halloween

En cette après-midi pluvieuse, du mercredi 31 octobre, une dizaine d'enfants déguisés, accompagnés de leurs parents se sont réunis pour fêter HALLOWEEN, ils ont fait du porte à porte dans le centre du village afin de glaner des friandises comme le veut la coutume.

Merci aux habitants les ayant accueilli et comblé de bonbons.

L'après-midi s'est terminé à la salle communale pour un goûter improvisé où enfants et parents ont pu se réchauffer et se régaler en partageant gâteaux et boissons chaudes ou fraîches.



Cérémonie du 11 Novembre

Un tout petit comité s'est réuni pour la commémoration du centenaire de la victoire de la guerre 14/18.

Après lecture du message du Président de la République et l'appel aux morts devant le monument aux morts, la cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur servi à la Mairie.



Travaux cimetière

Les travaux dans le cimetière, ayant débuté par la suppression des tombes en état d'abandon suite à une procédure de reprise, ont été suivis de plusieurs exhumations afin de permettre la mise en place d'un espace cinéraire avec un secteur dédié à recevoir les cavurnes et un jardin du souvenir pour y disperser les cendres après crémation.

Les tarifs de ces différentes prestations sont désormais harmonisés sur l'ensemble des 4 territoires.



Arbre de Noël



Un après-midi festif un peu décevant. En effet, le conseil communal a mis en place depuis 3 ans un système de coupon-réponse pour la participation à la fête de Noël, cela évite que le Père-Noël prévoit des cadeaux qui resteront abandonnés dans un placard de la Mairie, quand les parents ne les réclament jamais.

Ce système marche bien, pour preuve, les parents ont répondu en masse (20 réponses/25 enfants) et je les en remercie. Cela permet au Père-Noël de prévoir les cadeaux au plus juste, mais, malheureusement, le jour de la fête de Noël, seulement 10 enfants étaient présents, les 10 autres ayant pourtant répondu n'ont pas assisté dont un seul s'était excusé !

Pour les aînés de notre village recevant leur colis de Noël à cette même occasion, à partir de l'âge de 65 ans, la participation est aussi très restreinte (4 présents sur 36 éligibles) j'espère qu'ils ne sont pas tous dans l'impossibilité de se déplacer. Merci beaucoup aux 4 anciens qui ont fait l'effort de venir partager la galette et le verre de l'amitié avec nous.

Alors, nouvelle devise pour FONTENELLE EN BRIE : « Ils ne font rien à Fontenelle ! Mais quand ils font quelque chose, on ne participe pas ! »



Projets 2019

Le chantier de rénovation de l'ensemble de la toiture du bâtiment communal qui a été confié à l'entreprise GRANDPIERRE de Viels-Maisons débutera dès les beaux jours du printemps. Montant du chantier : 38 823 € 97 TTC subventionné à hauteur de 45 % du montant HT au titre de la D.E.T.R. et 15 % au titre du C.D.D.L.



Vœux 2019

Ce traditionnel et premier bulletin semestriel se prête aisément à la présentation des vœux pour cette nouvelle année 2019 qui débute.

C'est ainsi qu'au nom du Conseil Communal de FONTENELLE EN BRIE et qu'en mon nom personnel, je viens présenter à l'ensemble de la population ainsi qu'à nos diverses entreprises nos meilleurs vœux.

Vœux de santé surtout, mais aussi de joie dans la vie de tous les jours, vœux de prospérité et de réussite tant personnelle que professionnelle.

Enfin, nous vous souhaitons toutes les bonnes choses possibles et imaginables dont chacun aura besoin pour passer cette année 2019 dans les meilleures conditions possibles.

TERRITOIRE DE LA CELLE SOUS MONTMIRAIL

LE VILLAGE FAIT PEAU NEUVE

- Arrivée d'un lave-vaisselle dans la cuisine de la salle des fêtes.
- Remise en état du parquet de la salle des fêtes (ponçage et vitrification).

Mise en sécurité du pont sur le Petit Morin. Installation d'un grillage de part et d'autre afin de parer à d'éventuelles chutes dans l'eau. Messieurs LUQUET, ROLLAND, VALLIERE et VIALTAIX ont retroussé leurs manches pour installer ce grillage. Un grand merci !



- Enduit du haut d'un des pignons de la Mairie et d'une partie du mur d'enceinte.
- Arrivée de nouveaux panneaux d'affichage.

Taille de la haie de Monsieur CHOUTEAU derrière l'abribus, sur l'initiative de Monsieur DEVIE. Ce qui ouvre une belle perspective sur le village.



- Nettoyage de l'ex-peupleraie par Monsieur RENARD

Mais tout n'est pas fini ! Beaucoup de travaux restent à faire, entre autres :

- L'aménagement de l'ancienne peupleraie. Des projets paysagers ont été soumis au Conseil Communal qui a choisi une implantation d'arbres tels que : saule pleureur, saule tortueux, ginkgo biloba, cèdre libani, avec une haie de troènes dorés bordant l'allée centrale.

A noter : la constitution d'un nouveau bureau pour le Comité des Fêtes dont la Présidente est maintenant Véronique DE LA HOUSSAYE, les trésoriers (Mme Horneck et Mme Vallière) et les secrétaires (Mme Rolland et M. Frippon)

Un mot de l'ancienne Présidente :

*« Je tiens à remercier du fond du cœur l'ensemble des habitants qui ont participé aux différentes animations, ainsi que tous les bénévoles qui se sont investis. Sans eux rien n'était possible. Le Comité des Fêtes a réussi à réintroduire certaines fêtes traditionnelles (Halloween, Beaujolais Nouveau, Goûter de Noël, Chasse aux œufs, feu de la Saint Jean). Il a aussi créé d'autres événements tels que la brocante et la fête des voisins. Je souhaite la pérennité de ces activités et peut-être la création de nouveaux projets.
Bonne continuation à la nouvelle équipe ! »*

Isabelle MARTIN-BRETON

LES MANIFESTATIONS

De nombreuses manifestations ont eu lieu, initiées par le Comité des Fêtes et par la Mairie en partenariat avec ce dernier.

L'atelier pédagogique sur le 14 Juillet et la Rondelle



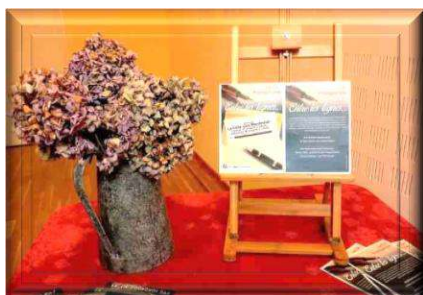
Les enfants ont fabriqué des panneaux avec les images qui symbolisaient le mieux, pour eux, le 14 Juillet 1789.



Comme d'habitude la Rondelle s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, suivie de la retraite aux flambeaux et du feu d'artifice, toujours source d'émerveillement pour petits et grands.

Le théâtre

Cette année encore, le théâtre s'est invité à La Celle sous Montmirail. La lecture de lettres échangées entre un homme et une femme, tout au long de leur vie, a suscité beaucoup d'émotion chez les spectateurs.

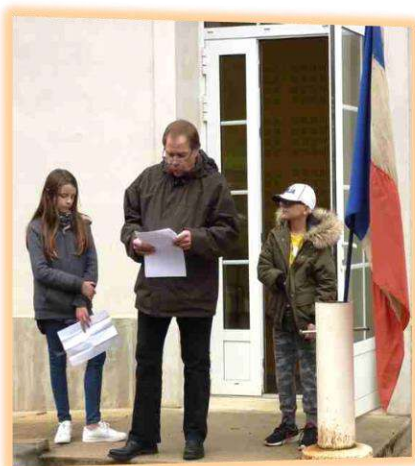


Halloween

Cette année encore, les enfants ont récolté une montagne de bonbons en faisant le tour du village et de ses hameaux. Attention aux caries !!!

Le 11 Novembre

A l'occasion du centenaire de l'Armistice de la guerre de 1914-1918, une cérémonie a été organisée dans la cour de la Mairie. Après avoir sonné la cloche de l'Eglise, M. VALLIERE a lu le discours écrit par J.-F. DEFIVES. Victoire et Matéo ont nommé un à un les poilus du village morts pour la France. Une trentaine de personnes était venue assister à cette cérémonie.



Après le recueillement : vin chaud, brioche, pain d'épices et visite de l'exposition organisée sur ce thème dans la salle des fêtes.



Le Beaujolais nouveau

La tradition a été respectée, encore une fois, au grand plaisir de tous.



Les participants ont pu jouer à un quizz musical et publicitaire. Ils ont été enchantés par la prestation de Lucile SIDRAT qui a chanté ses propres compositions en s'accompagnant à la guitare.

Enfin, la fête de Noël !



Cadeaux et bonbons pour 18 enfants de la commune, une histoire racontée par Catherine DEFIVES, un excellent goûter et distribution des colis de fin d'année pour les *anciens* présents à cette fête.

Bibliothèque : ouverture les 4^e mercredi et 2^e samedi de chaque mois de 15 heures à 16 heures.

RAPPEL :

Les propriétaires sont chargés de faire élaguer leurs arbres lorsqu'ils débordent sur la rue.

Les propriétaires de chiens ne doivent pas laisser divaguer leurs chiens sur la voie publique.

N'OUBLIEZ PAS : Le compte-rendu des conseils communaux est affiché afin que chacun soit au courant des discussions et décisions du dit-conseil.

La mairie accueille toutes vos suggestions et projets pour l'aménagement de notre territoire.

TERRITOIRE DE MARCHAIS EN BRIE

13 et 14 Juillet



Le 13 juillet, une quarantaine d'enfants et autant d'adultes pour la retraite aux flambeaux puis un joli feu d'artifice. Et le 14 juillet, jeux dans la cour suivi de la rondelle.



Festival de l'Omois – le 03 août

Plus de 800 personnes ont assisté à ce festival et 30 bénévoles pour assurer le bon déroulement.

Nourriture à foison, des musiciens de qualité : RAPH'POUTINE (chansons québécoises), JUSTIN BLAIZ et GINKOA.

Bonne ambiance !

Soirée qui s'est terminée vers 2 heures du matin. À renouveler...



Brocante – le 02 septembre



50 participants avec une longueur de plus de 500 m, une très belle journée.

Le 11 novembre



Le 11 novembre s'est déroulé à la stèle des Saints Cyriens, avec l'équipe municipale de Montmirail et au Monument aux Morts de Marchais en Brie. Suivi d'un vin d'honneur avec nos amis les Saints Cyriens.

Saint Eloi – le 1^{er} décembre



Une saint Eloi réussie, 112 personnes. Organisée par Fanny GAUDEFROY et Nelly HAGNIER. La messe a eu lieu à Artonges, suivi d'un repas avec un joli spectacle avant le dessert.

Les Nouveaux crussons ont été choisis pour 2019 : Christelle LAGLER et Jacqueline DROUIN.

Noël – le 15 décembre



56 enfants d'inscrits, 46 ont répondu, 39 étaient présents, les autres excusés. Organisé par l'association « les 15 vents » avec un goûter suivi de la visite du Père-Noël qui a été encore très généreux.



Association « Les amis de l'Eglise »

En septembre 2015, avec mon épouse Nicole POUSSINES, nous décidons de créer une Association pour la sauvegarde de l'Eglise de Marchais-en-Brie.

Depuis maintenant trois ans, notre Association n'a pas chômé, avec déjà trois concerts de Noël à son actif, accompagnés de musiciens bénévoles autour de Linda BSIRI et de Michel GODARD. Une kermesse, des expositions d'artistes peintres (F. COSSUTA, B. HALTEL), ainsi que le sculpteur SCULI.

L'Association s'inscrit également dans les manifestations des « nuits des églises », du mois de juin de chaque année. Pour assurer sa communication, l'Association s'est dotée d'un site internet, offert et géré par Denis POUSSINES, membre du bureau d'un journal « Le Petit Marchaisien », participe aux journées du patrimoine et autres expositions sur MONTMIRAIL.

Elle a également été invitée à présenter son projet devant un parterre de chefs d'entreprises à CHATEAU-THIERRY (conférence au Rotary Club)

L'équipe de bénévoles de l'Association a permis de réaliser quelques travaux (restauration de la sacristie, création d'une plateforme pour le nouvel harmonium, restauration extérieure de la tour escalier par Alain MOROY, Maire de DHUYS ET MORIN EN BRIE, lui aussi bénévole.

Les services de l'Etat se sont intéressés à ce tandem, Mairie-Association, et ont diligenté la DRAC et l'ingénieur en charge des monuments historiques. Toutes ces énergies ont permis d'enclencher une première tranche de travaux au niveau de la porte piétonne, côté sud : renouvellement des pierres et fabrication d'une nouvelle porte par des entreprises spécialisées.

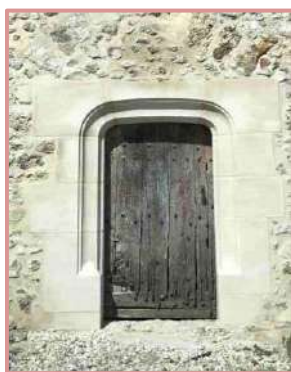
Courant 2019, devraient commencer des travaux sur le campanile et la toiture, pour dans un premier temps réduire les fuites avant la mise hors d'eau de l'ensemble de l'édifice.

Financer les travaux : L'Association travaille de concert avec la Mairie pour monter les dossiers de demande de subvention. Toutes les recettes des événements auxquels participe l'Association servent à financer les matériaux des travaux réalisés par les bénévoles.

Des projets pour 2019 : Finaliser les travaux de la sacristie. Préparer les dossiers pour les prochaines tranches de travaux. Organiser des rencontres à thèmes à l'Eglise, la nuit des Eglises, une kermesse ainsi qu'un concert.

Pour plus d'infos, contactez notre secrétaire Nicole POUSSINES au 06 19 89 47 25 – Patrice GOARDOU 07 77 36 26 00 ou visitez : www.eglise-marchaisenbrie.com

P.GOARDOU



Quelques informations et petits rappels

ARRÊTÉ PREFECTORAL DU 19 AVRIL 2016 RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGES (PROPRIÉTÉS PRIVÉES)

Article 20 : « Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués que » :

Du lundi au samedi de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures
Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures uniquement

Article 22 : « Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive »

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Si vous arrivez dans la commune, présentez-vous en mairie, nous serons très heureux de vous accueillir et de vous renseigner sur la commune et les services qu'elle offre.

GEL – NEIGE – VERGLAS

Durant la période hivernale, nous vous rappelons qu'il appartient aux riverains de dégager le trottoir bordant leur propriété. En cas d'accident, leur responsabilité pourrait être engagée. Nous demandons à chacun d'éviter les projections d'eau sur les trottoirs et les chaussées lorsqu'il y a gel ou risque de verglas. Merci.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons du village, qui viennent d'avoir 16 ans doivent se faire recenser en Mairie. Une attestation de recensement leur sera remise. Ils doivent présenter le livret de famille de leurs parents, leur carte d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile.

Ce recensement est obligatoire pour :

- s'inscrire au Bac,
- passer un concours de la fonction publique,
- s'inscrire au permis de conduire, etc.



HORAIRES D'OUVERTURES DES DECHETTERIES

- DÉCHETTERIE DE CONDÉ-EN-BRIE (02330) Lieu-dit Le Bouvier _ 06.43.23.81.72

	<u>Été 01/04 au 31/10</u>	<u>Hiver 01/11 au 31/03</u>
Lundi / jeudi	13h30 – 18h00	13h30 – 17h00
Mardi / vendredi / samedi	09h00 – 12h30 13h30 – 18h00	10h00 – 13h00 13h30 – 17h00
Mercredi	09h00 – 12h30	Fermée

Fermée les dimanches et jours fériés

- DÉCHETTERIE DE MONTMIRAIL (MACLAUNAY – 51210)

	<u>Été 01/04 au 31/10</u>	<u>Hiver 01/11 au 31/03</u>
Lundi / mardi / mercredi	13h30 – 19h00	Lundi / mercredi 14h00 – 18h30
Samedi	09h00 – 12h00 13h30 – 18h30	Samedi 09h00 – 12h00 13h30 – 18h30
Dimanche	09h00 – 12h00	Dimanche 09h00 – 12h00

Fermée les jours fériés et week-end (dimanche et lundi) de Pâques

- DÉCHETTERIE DE CHÂTEAU-THIERRY (02400)

	<u>Été 01/04 au 31/10</u>	<u>Hiver 01/11 au 31/03</u>
Lundi / mardi / mercredi / vendredi / samedi	09h00 – 12h30 13h30 – 18h00	Lundi / mercredi / vendredi / samedi 09h00 – 12h30 13h30 – 17h00
Jeudi	Fermée	Mardi / jeudi Fermée
Dimanche	09h00 – 12h30	Dimanche 09h00 – 12h30

Fermée les jours fériés

NOTRE SITE INTERNET

N'hésitez pas à consulter notre site internet www.dhuys-et-morin-en-brie.fr qui est de plus en plus riche, aussi bien en informations, qu'en actualités, et archives de nos manifestations.



INFOS UTILES



VOTRE DEMANDE D'IMMATRICULATION

Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées.

- 1 Rendez vous sur le site immatriculation.ants.gouv.fr
- 2 Choisissez le type de demande que vous souhaitez effectuer
- 3 Connectez vous à votre espace ANTS ou via France Connect
- 4 Cliquez sur «Mon espace véhicule»
- 5 Effectuez votre demande d'immatriculation
- 6 Suivez votre demande en ligne



BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHÉ ?

Appelez le **3400** (numéro non surtaxé)
ou rendez-vous sur : <https://ants.gouv.fr>

 <https://www.facebook.com/ANTSdirect>  [@ANTSdirect](https://twitter.com/ANTSdirect)

Vous pouvez également vous rendre dans l'un des 300 points numériques en préfectures et sous-préfectures : www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques



Agence Nationale des Titres Sécurisés



VOTRE DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE

Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées.

- 1 Rendez vous sur le site permisdeconduire.ants.gouv.fr
- 2 Cliquez sur «Effectuer une demande de permis de conduire»
- 3 Connectez vous à votre espace ANTS
- 4 Cliquez sur «Mon espace conducteur»
- 5 Effectuez votre demande de permis de conduire
- 6 Suivez votre demande en ligne



BESOIN D'AIDE DANS VOTRE DÉMARCHÉ ?

Appelez le **3400** (numéro non surtaxé)
ou rendez-vous sur : <https://ants.gouv.fr>

 <https://www.facebook.com/ANTSdirect>  [@ANTSdirect](https://twitter.com/ANTSdirect)

Vous pouvez également vous rendre dans l'un des 300 points numériques en préfectures et sous-préfectures : www.demarches.interieur.gouv.fr/points-numeriques



Agence Nationale des Titres Sécurisés

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les communes ne sont plus dans l'obligation de prévoir une permanence les 31 décembre pour permettre l'inscription sur les listes électorales dans la commune.

En effet, à compter du 1^{er} janvier 2019, toute personne devra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année.



VOTRE DEMANDE DE PASSEPORT / CNI

**Des titres sécurisés,
vos démarches simplifiées.**

Votre prédemande Passeport/CNI

Ses avantages

- Gain de temps : vos données sont déjà saisies lorsque vous vous rendez en mairie,
- Simplification de votre démarche : moins de papier, fiabilisation des données, ...



Les étapes

1. Vous entamez votre demande depuis chez vous,
2. Vous pouvez la mettre de côté s'il vous manque des pièces à fournir et la reprendre à tout moment,
3. Au terme de votre prédemande, vous obtenez un numéro de prédemande qu'il faudra conserver,
4. Avec ce n° de prédemande, vous devez vous rendre en mairie pour la prise d'empreintes et pour finaliser votre demande.



<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI>

**Vous pouvez vous rendre dans la commune de votre choix.
N'oubliez pas de vérifier la nécessité d'une prise de rendez-vous.**



Attention, toutes les communes ne peuvent pas recevoir les demandeurs de CNI ou de passeport, seules les communes équipées d'un dispositif de recueil peuvent le faire (voir la carte ci-dessous) :



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



AISNE

SECTEUR SUD DE L' AISNE RENDEZ-VOUS DE LA RENOVATION 2019

Des subventions, primes et prêts peuvent être mobilisés !
Une information complète sur la rénovation énergétique.



INFO → ÉNERGIE
HAUTS-DE-FRANCE

Vous avez un projet d'isolation, d'installation de chauffage... Vous souhaitez diminuer vos factures d'énergie et accroître votre confort.

*Prenez rendez-vous
avec votre conseiller info-énergie*



↓ NEUILLY SAINT FRONT
4^{ème} jeudi de chaque mois à partir de 9 h 30

↓ FERE EN TARDENOIS
4^{ème} jeudi de chaque mois à partir de 11 h



↓ CHARLY SUR MARNE
3^{ème} vendredi de chaque mois à partir 10 h 30

↓ CONDE EN BRIE
4^{ème} vendredi de chaque mois à partir 14 h



Contact rendez-vous :
SOLIHA Aisne – Espace Info Énergie
Tél. : 03.23.26.73.50
E-mail : contact.aisne@solihha.fr

En collaboration : **alec** **renovation énergétique**

solihha.fr

IPWS 2019

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



AISNE

SECTEUR DE CONDE-EN-BRIE PERMANENCES D'INFORMATION HABITAT 2019

Des subventions, primes et prêts peuvent être mobilisés !
Une information complète sur la rénovation de l'habitat et la maîtrise énergétique



*Vous avez un projet d'amélioration de l'habitat ?
Venez vous renseigner !*



Le 3 ^{ème} vendredi du mois De 09H00 à 10H00	
A la mairie de Condé-en-Brie	
18 JANVIER	
15 FEVRIER	
15 MARS	
19 AVRIL	
17 MAI	
21 JUIN	
20 SEPTEMBRE	
18 OCTOBRE	
15 NOVEMBRE	

CONTACT
SOLIHA Aisne

32 rue Marcelin Berthelot – 02000 LAON
Tél. : 03.23.26.73.50 – Fax : 03.23.26.73.99
Email : contact.aisne@solihha.fr

solihha.fr

IPWS 2019



**Veiller sur
mes parents**
Une entreprise du Groupe La Poste

Un service de visite, de veille et d'écoute innovant

Visites du facteur au rythme choisi

- Le facteur rend visite au parent régulièrement pour prendre de ses nouvelles, aux jours choisis : 1, 2, 4 ou 6 fois par semaine⁽¹⁾.
- À chaque visite, les proches sont informés directement sur leur smartphone, via une application dédiée, du bon déroulement de la visite et des éventuels besoins exprimés par leur parent.

(1) Excepté les dimanches, jours fériés et lundi de Pentecôte. Les visites sont opérées par La Poste.

Centre de téléassistance à l'écoute 7j/7, 24 h/24

- Le parent dispose d'un équipement connecté à un centre de veille et d'assistance⁽²⁾ disponible 24h/24 et 7j/7, installé par le facteur. Si nécessaire, le centre prévient les proches et les contacts de proximité qui auront été désignés. Il alerte les secours si la situation le nécessite.
- Pour les petits dépannages de la vie quotidienne, le centre d'assistance donne les coordonnées de professionnels à contacter⁽³⁾. Ces derniers sont sélectionnés et évalués en permanence pour intervenir en toute confiance.



Le service de téléassistance et la transmission des coordonnées de professionnels sont opérés par Europ Téléassistance.

(2) Transmetteur et médaillon ou bracelet

(3) Les frais de petit dépannage ne sont pas inclus dans le tarif mensuel de l'abonnement Veiller sur mes parents.

POUR EN SAVOIR PLUS

EN BUREAU DE POSTE

Le chargé de clientèle me renseigne et m'accompagne dans la souscription.

AU TÉLÉPHONE

0 800 000 011

Service & appel gratuits

Un téléconseiller m'accompagne dans la souscription de la formule la plus adaptée à mon besoin.

Du lundi au samedi de 8h30 à 19h00.

EN LIGNE

www.laposte.fr/veillersurmesparents

Je me connecte pour souscrire à la formule de mon choix.

AUPRÈS DE MON FACTEUR

Mon facteur est là pour répondre à mes premières questions.

Les conditions générales de vente du service Veiller sur mes parents sont consultables et téléchargeables sur : www.laposte.fr/veillersurmesparents

VISITES HEBDOMADAIRES + TÉLÉASSISTANCE

VEILLE 1 : 1 VISITE/SEMAINE

39,90€ TTC
par mois⁽⁵⁾
(33,25 € HT)

19,95€ TTC (16,63€ HT)
après crédit d'impôt⁽⁶⁾

VEILLE 2 : 2 VISITES/SEMAINE

59,90€ TTC
par mois⁽⁵⁾
(49,92 € HT)

29,95€ TTC (24,96€ HT)
après crédit d'impôt⁽⁶⁾

VEILLE 4 : 4 VISITES/SEMAINE

99,90€ TTC
par mois⁽⁵⁾
(83,25 € HT)

49,95€ TTC (41,63€ HT)
après crédit d'impôt⁽⁶⁾

VEILLE 6 : 6 VISITES/SEMAINE

139,90€ TTC
par mois⁽⁵⁾
(116,58 € HT)

69,95€ TTC (58,29€ HT)
après crédit d'impôt⁽⁶⁾

AIDE RÉGIONALE AU PERMIS DE CONDUIRE

La Région Hauts-de-France poursuit résolument sa mobilisation pour l'emploi et le pouvoir d'achat des habitants. Après Proch'Emploi, l'aide à la garde d'enfants et l'aide au transport, l'aide au permis de conduire vient faciliter l'insertion professionnelle des habitants de la région en permettant de lever un obstacle trop souvent rencontré par les jeunes et leur famille : le financement du permis de conduire.

Cette aide s'adresse aux jeunes majeurs de la Région inscrits en formation, en voie d'insertion dans le monde du travail ou connaissant une situation professionnelle précaire. D'un montant maximum de 1000 euros, elle s'adresse aux jeunes dont les ressources, ou celles de leur famille, sont limitées. En accordant une avance sur les frais, elle desserre l'étau d'une contrainte budgétaire qui impose parfois aux familles de renoncer ou de reporter cet investissement si important pour l'avenir de leurs enfants.

Pour toute question sur les modalités d'obtention de cette aide, vos administrés peuvent contacter le numéro vert régional (0 800 02 60 80), écrire sur aideaupermis@hautsdefrance.fr ou se rendre dans l'une des antennes régionales de proximité situées près de chez eux (liste disponible sur www.hautsdefrance.fr).

Certaines collectivités territoriales ont déjà créé des dispositifs visant à faciliter l'obtention du permis de conduire. Ces aides suivent différentes modalités d'application mais surtout, par l'établissement de règles d'éligibilité spécifiques, poursuivent des objectifs qui leur sont propres. C'est pourquoi, nous souhaitons que l'aide régionale au permis de conduire soit cumulable avec les interventions disponibles localement.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Nous vous rappelons que le **26 mai 2019** auront lieu les élections Européennes.



CONTAINERS PUCÉS



En cas de déménagement ou d'emménagement, le container des ordures ménagères, affecté à l'habitation, doit y rester. En effet, celui-ci est référencé auprès de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT), laquelle devra donc procéder au changement des coordonnées et si besoin de la poubelle, en fonction du nombre de membres du foyer.

N'hésitez pas à vous tourner vers vos Mairies déléguées pour de plus amples renseignements et aussi vous aider dans les démarches.

SACS JAUNES

Les sacs jaunes, utilisés pour le tri sélectif, sont disponibles lors des permanences des Mairies déléguées de DHUYS ET MORIN EN BRIE.





RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES **AM STRAM RAM »**



PARENTS, ASSISTANT(ES) MATERNEL(LES),

Venez participer avec les enfants (de moins de 6 ans) aux ateliers d'éveil du Relais Assistante Maternelle.

Les enfants iront à la découverte d'activités diverses : peinture, collage, psychomotricité, éveil musical...

De nombreux jeux et jouets mis à leur disposition.

Ces temps permettent à l'enfant de se socialiser avant l'entrée en maternelle, aux parents et assistantes maternelles de se rencontrer, discuter, avoir un temps d'échange avec l'enfant.

De 10h à 12h – le 1^e et 3^e jeudi du mois à la salle communale de Marchais en Brie

N'hésitez pas à contacter l'animatrice du Relais Assistantes Maternelles, Emilie MATHIEU au 03.23.82.08.14 ou par mail à ram.courtemont@carct.fr

Pôle de proximité : Territoire de Condé en Brie – 3 rue de la Mairie

02850 Courtemont-Varennnes

Tél : 03.23.82.08.14 – Fax : 01.57.67.14.69

Siège social : 9 rue Vallée – 02400 Château-Thierry

Tél : 03.23.69.75.41 – Fax : 03.23.69.75.42



Si vous êtes à la recherche d'une assistante maternelle, n'hésitez pas à contacter :

Mme FERREIRA-REIS Patricia – 12 place de la Mairie à ARTONGES au 03.23.82.61.70

Mme BROCHOT Paulette – 8 rue du Trou Berneux à ARTONGES

Mme DOMINGUES Maria-Rosa – 6 rue de Soudan à FONTENELLE EN BRIE au 03.23.69.30.77

Mme DROUIN Jacqueline – 3 Les Tropins à FONTENELLE EN BRIE au 03.23.69.78.61

Mme CASAROTTO Fabiola – 21 rue du Village à MARCHAIS EN BRIE au 03.64.13.12.96

Mme GARNIER Priscilia – 21 rue des Trembles à MARCHAIS EN BRIE au 09.80.47.46.42



ALSH – MARCHAIS EN BRIE

✚ Du lundi 11 février 2019 au vendredi 22 février 2019 inclus

✚ Du lundi 08 avril 2019 au vendredi 19 avril 2019 inclus

✚ Du lundi 08 juillet 2019 au vendredi 02 août 2019 inclus



Directrice ALSH de Marchais en Brie : **Sandra JOURDAN**

3 rue de la Mairie – 02850 Courtemont-Varennnes

Tél : 03.23.82.08.14 - @ sandra.jourdan@carct.fr

QUELQUES DATES À RETENIR POUR LE 1^e SEMESTRE 2019

JANVIER	<u>Artonges</u> 26/01 : Repas « moules-frites » à 19h30 à la salle des fêtes
FÉVRIER	<u>La Celle sous Montmirail</u> 03/02 : Repas « fondue bourguignonne » à midi à la salle des fêtes
MARS	<u>Artonges</u> 09/03 : Loto à la salle des fêtes, ouverture à 19h30, début du jeu à 20h00 <u>Marchais en Brie</u> 15/03 : Loto à la salle des fêtes, ouverture à 19h30, début du jeu à 20h00
AVRIL	<u>Artonges</u> 06/04 : Repas de Printemps à 12h30 à la salle des fêtes <u>La Celle sous Montmirail</u> 21/04 : Chasse aux œufs + atelier, rdv dans la cour de la Mairie, horaire à définir <u>Fontenelle en Brie</u> Chasse aux œufs dans la cour de la Mairie, date et horaire à définir
MAI	<u>Marchais en Brie</u> 05/05 : Rallye intercommunal départ à Le Tremblay 24/05 : Fête des voisins à 19h à Le Tremblay
JUIN	<u>La Celle sous Montmirail</u> 09/06 : Brocante à « Le Patis » à 8h00, date à définir <u>La Celle sous Montmirail</u> 21/06 : Feu de la Saint Jean au lavoir à 19h30, à confirmer <u>Artonges</u> 22/06 : Fête communale (barbecue) à 19h30 à la salle des fêtes <u>Marchais en Brie</u> 29/06 : Méchoui à 19h00 à la salle des fêtes

Les dates et horaires non définis actuellement, le seront au fur et à mesure sur notre site internet :
www.dhuys-et-morin-en-brie.fr

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouverture au public

Mardi 11 h 00 à 12 h 30

LA CELLE SOUS MONTMIRAIL

☎ 03.23.69.86.84 - @ mairie.lacelle@orange.fr

Mercredi 17 h 30 à 19 h 30

ARTONGES

☎ 03.23.82.48.09 - @ mairie-artonges@orange.fr

Vendredi 17 h 30 à 19 h 00

FONTENELLE EN BRIE

☎ 03.23.69.85.00 - @ cne.fontenelle-en-brie@wanadoo.fr

Samedi 10 h 00 à 12 h 00

MARCHAIS EN BRIE

☎ 03.23.69.81.65 - @ mairiedhuysetmorinenbrie@orange.fr

Bonne Année !

« Bonne année vitaminée et pétillante, à forte teneur en succès et en bonheur.

Que la réussite et la joie s'installent en votre demeure »

Meilleurs Vœux de bonheur